



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 11330

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le découragement des professionnels du secteur hospitalier qui déplorent la dégradation de leurs conditions de travail. Les déficits en personnel aggravés par les restrictions budgétaires aboutissent à démotiver les personnels dont la mission de service public est difficile à assurer. De plus, la valorisation des rémunérations qui n'est pas prévue, l'insuffisance des formations de ces agents et les carrières peu attractives conduisent à accentuer le malaise. Face à cette situation alarmante que connaît aujourd'hui le service public hospitalier, il lui demande si la création de 8 000 emplois dans le champ médico-social, de 37 000 emplois dans le champ médico-sanitaire prévue sous l'ancienne majorité est confirmée et si le plan Hôpital 2007 intègre la nécessaire valorisation de la fonction hospitalière et du statut du personnel.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11330

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2003, page 682